

FOCUS



■ RESSOURCE

Un plan paysage sur la Marne

Le syndicat Marne vive a lancé un plan paysage sur le territoire du Sage Marne Confluence, en cours de validation. Un nouvel outil qui vise la mobilisation des acteurs locaux autour des enjeux du Sage.

Associer un plan paysage au Sage Marne Confluence, c'est le défi relevé par le syndicat Marne vive. Lauréat d'un appel à projets national consacré au sujet en 2015, le syndicat a commencé les travaux de concertation l'année dernière. L'objectif des plans paysage est de repenser l'aménagement d'un territoire avec les acteurs locaux de manière transversale. Mais l'engager à l'échelle d'un Sage est une première.

Le Sage Marne Confluence prévoit dans ses dispositions la valorisation des paysages de l'eau. « Cela permet de rapprocher les acteurs de l'eau et de l'urbanisme autour de cet enjeu et de faire émerger une culture commune », explique Christophe Debarre, animateur du Sage et du plan paysage au syndicat

Marne vive. « Tous les acteurs qui organisent l'espace doivent se rassembler autour d'une table pour placer l'eau au cœur du dispositif. Le plan paysage a vocation à être le catalyseur de notre action », détaille Sylvain Berrios, président du syndicat et du Sage.

Le passage par ce dispositif garantit un cadre méthodologique et l'accès à un réseau d'acteurs et à des outils. La première étape comprend un diagnostic partagé du territoire. « Nous avons organisé deux demi-journées de visite sur le terrain à l'automne 2016. Une cinquantaine d'acteurs variés ont participé : associations, partenaires institutionnels, collectivités mais également des paysagistes ou des architectes des CAUE », se souvient Christophe Debarre. Des travaux en ateliers

L'élaboration du plan paysage a débuté par des visites sur le terrain.

ont ensuite eu lieu pour localiser et qualifier les enjeux forts du territoire et ainsi permettre au bureau d'études qui accompagne le syndicat de construire un diagnostic paysager. Le syndicat s'est aussi appuyé sur la participation des citoyens à travers le site Carticipa pour recueillir les perceptions et les idées.

Le diagnostic est désormais en voie d'achèvement. « Il s'agit maintenant de formuler des objectifs de qualité paysagère qui serviront par la suite, dans le cadre de la révision des PLU par exemple », poursuit Christophe Debarre. Le plan d'action devrait être bouclé avant la fin de l'année. Même si le travail est mené à l'échelle du Sage, les actions cibleront dans un premier temps trois zones représentatives du territoire. « Toutes les politiques publiques nécessitent de la conviction. Le plan paysage offre l'occasion de rassembler tous les acteurs dans le dialogue et non dans un cadre coercitif », conclut Sylvain Berrios. En parallèle, le Sage devrait être officiellement validé par le préfet. L'un de ses principaux objectifs est de permettre la baignade dans la Marne à l'horizon 2022. Un objectif renforcé avec la perspective des Jeux olympiques à Paris en 2024.

PRB